

2HMB

SARL (SPFPL) AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 66 CHEMIN DU MOULIN DU GOT

FRANCHEVILLE (69340)

918 846 163 RCS LYON

(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 juin,

Le soussigné :

Monsieur Hubert Mortemard de Boisse, né le 29 mars 1974 à Lyon (69004), demeurant 66 chemin du Moulin du Got à Francheville (69340), de nationalité française, agissant en sa qualité de **gérant et associé unique de la société 2HMB**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SPFPL) au capital de 1 000 euros dont le siège social est au 66 chemin du Moulin du Got à Francheville (69340), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 918 846 163,

Seul associé de la Société et titulaire de la totalité des 10 parts sociales composant l'intégralité du capital social et des droits de vote,

connaissance prise :

- des statuts de la Société ;
- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du rapport de gestion du gérant ;
- du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;

a pris les décisions suivantes :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au gérant pour l'exercice écoulé ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- approbation du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au gérant pour l'exercice écoulé

L'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant,

APPROUVE les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'associé unique **PREND ACTE**, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associé unique **DONNE** *quitus* entier et sans réserve au gérant pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associé unique **CONSTATE** que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par un bénéfice de 2 166 € et **DÉCIDE** de l'affecter comme suit :

- en intégralité, soit la somme de 2 166 €, au compte « *Autres réserves* ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique **PREND ACTE** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents, étant précisé qu'il s'agit du premier exercice de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

***Approbation du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article L.223-19
du Code de commerce***

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du gérant relatif aux conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, **PREND ACTE** de ce qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue ou n'a continué à produire ses effets au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'associé unique **DONNE** tous pouvoirs au gérant et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Fait à Lyon, le 30 juin 2024



Monsieur Hubert Mortemard de Boisse

Gérant de 2HMB

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2023 17mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	21 000		21 000
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total II		21 000		21 000
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités			
	Charges constatées d'avance (3)			
	Total III			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		21 000		21 000

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2023	17mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		1 000
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		17 222 465 1 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		600
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV		20 000
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		21 000

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 000

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023 17mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Chiffre d'affaires NET			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total des Produits d'exploitation (I)			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			1 2 9 9
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation (II)			1 2 9 9
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 2 9 9 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023 17mois
Produits financiers	
Produits financiers de participations (3)	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	8 6 7
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	8 6 7
2. Résultat financier (V-VI)	8 6 7 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 1 6 6 -
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 1 6 6
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
Total VII	2 1 6 6
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Total VIII	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 1 6 6
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 1 6 6
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 1 6 6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable